

# Conseil du CREA

## Compte-rendu du 8 septembre 2025

Présents : Juliette Bouanani, Yan Brailowsky, Gina Cesto, Hugo Chatellier, Charlotte Gould, Joséphine Grebaut, Françoise Kral, Benoît Tadié, Joanne Vrignaux, Auréliane Narvaez, Anne-Marie Paquet-Deyris, Bradley Smith,, Myriam-Isabelle Ducrocq, Flore Coulouma, Pascale Manoïlov.

Excusées : Robyne Aok, Naomi Toth.

Absents: François Cusset, Laurence Gervais, Martine Sekali.

La séance est ouverte à 13h05 en hybride.

### Ordre du jour

#### 1. Point sur le budget (information)

Il reste quasiment 3.000€ en fonctionnement au 8/09, mais les dépenses de l'été n'ont pas été toutes prises en compte. Il faut rester prudents. La fin de l'année budgétaire est fixée au 15 novembre. Au-delà de cette date, les dépenses ne pourront pas être engagées sur le budget 2025.

Le pôle budget a de nouveau alerté sur le besoin de passer par le marché pour engager toutes les dépenses, et de ne pas avancer de frais. Toute avance de frais pourrait ne pas être remboursée.

#### 2. Classement de demandes de financements auprès de la Commission Recherche et planning budgétaire pour 2026 (information)

Le classement des demandes de financement auprès de la Commission Recherche (CR) doit parvenir à la CR en décembre, et non plus en janvier. Le conseil du CREA devra donc statuer plus tôt que prévu.

De façon générale, et **pour préparer le budget 2026** qui risque d'être compliqué (crise budgétaire à l'université, et crise budgétaire au niveau national), il sera demandé à tous les membres du laboratoire de renseigner un formulaire détaillant toutes les dépenses prévues de novembre 2025 à fin juin 2026 (colloques, missions de terrain, demandes de subventions, etc.) afin d'avoir un budget prévisionnel clair. Même les dépenses hypothétiques devront être indiquées, même si la demande ne se matérialise pas (exemple : participation au congrès de la SAES ou de l'AFEA), afin de permettre au conseil d'avoir la meilleure visibilité possible sur le budget 2026.

Il faudra **transmettre les informations avant la fin du mois de septembre 2025** pour que le conseil puisse examiner les demandes le 30 septembre 2025.

### 3. Point sur les APC (H. Chatellier et R. Aok) (information)

H. Chatellier a participé avec R. Aok à un webinaire en juin consacré aux APC (i.e. *Article Processing Charges*), ces frais imputés à des auteurs pour qu'ils puissent publier leurs articles dans des revues. Le SCD (= Service Commun de la Documentation) souhaite répertorier les sommes allouées à ce type de dépense, et cherche à savoir si les laboratoires ont une politique à ce sujet. S'il existe un accord au niveau national avec Elsevier pour éviter des APC, au niveau local, l'université n'a pas signé d'accord payant pour s'affranchir de ces frais. Le laboratoire a-t-il une position commune ?

Le CREA distingue la "voie dorée" (i.e. payer pour permettre un accès ouvert à des articles ou chapitres), pour lequel le laboratoire a parfois contribué par le passé, avec les APC (i.e. payer pour qu'un article soit tout simplement publié) qu'il n'a jusqu'ici jamais financé. La direction rappelle par ailleurs que le cadre légal en France imposera à brève échéance que les publications financées par des acteurs publics (en l'occurrence, des enseignants-chercheurs) puissent être accessibles en accès ouvert à travers des archives institutionnelles (HAL à Paris Nanterre). Il faut donc se renseigner pour connaître la politique des différents éditeurs pour l'archivage institutionnel des articles de revues. La plupart permettent la mise en ligne de la version acceptée pour publication (mais pas la version mise en page), parfois après un embargo de 12 mois. Ce cadre légal ne s'applique pas aux ouvrages collectifs ou aux monographies.

### 4. Congrès AFEA/EAAS 2028 (information)

L'AFEA accueillera le congrès EAAS en 2028 en région parisienne, peut-être sur le Campus Condorcet. Le congrès EAAS fédère toutes les associations américanistes en Europe. Le CREA a été invité à participer en tant que membre organisateur, ce qui implique, à terme, une contribution du CREA au financement du congrès dont le budget global pourrait être entre 10 et 20k€.

Tout membre du CREA souhaitant s'impliquer dans l'organisation du congrès est prié de contacter la direction du laboratoire pour que nous puissions transmettre les noms aux organisateurs d'ici le 20 septembre.

### 5. Colloque de laboratoire (information)

Après l'AG de juin, il a fallu avancer légèrement la date du colloque de laboratoire qui se tiendra le **lundi 8 et mardi 9 décembre 2025** (pendant la semaine de révisions). Ce sera l'occasion de faire le point sur les projets en cours et à venir du CREA.

Le mardi 9 après-midi auront également lieu les **mastérialles** avec les étudiants du master anglophone présentiel et à distance. Cela permettra à des collègues présents pour le colloque d'assister ponctuellement aux mastérialles en se relayant.

## 6. Maquettes LMD5 (information)

L'élaboration des maquettes LMD5 est l'occasion de réfléchir activement à la part que doit prendre la recherche et les activités du laboratoire dans la formation des étudiants de L et de M. Trop souvent, le lien avec le laboratoire n'est pas suffisamment pris en compte, ou pris en compte trop tard dans la réflexion collective sur les maquettes.

Il est demandé aux membres du conseil et, plus largement, du laboratoire, de réfléchir à la meilleure façon de structurer l'offre de formation afin d'assurer un ancrage fort avec les activités du CREA. Un exemple parmi d'autres est évoqué : lier les cours offerts dans les bouquets de complémentaires à des activités de groupes ou de projets du CREA. Cela s'ajouterait ou compléterait la division actuelle entre complémentaires par 'discipline'. Ainsi, une complémentaire pourrait être en lien avec les activités du CICLAHO, une autre avec celle de FAAAM, une autre avec le projet 'Culture/Culture(s)', etc.

La direction du CREA espère que LMD5 permettra de réfléchir en amont à ce lien avec l'offre de formation dès la licence.

## 7. Questions diverses

- F. Coulouma s'interroge sur la possibilité de commander des ordinateurs. Il est suggéré de se renseigner auprès du pôle budget car il y a déjà des ordinateurs achetés par l'université qui ne sont pas utilisés.
- A.-M. Paquet-Deyris et F. Kral souhaiteraient qu'il n'y ait qu'un(e) seul(e) interlocuteur(rice) chez Amplitudes (l'entreprise qui a le marché des missions pour l'UPN) pour le CREA, car cela éviterait de multiplier les emails. F. Kral conseille aux membres du laboratoires de prendre rdv avec le pôle budget pour organiser une mission, afin de minimiser les emails et de finaliser les demandes en 1 jour plutôt qu'en 2 semaines avec des dizaines d'emails.
- Le groupe OAB sera dorénavant coordonné uniquement par Laurence Dubois. Charlotte Gould, anciennement co-responsable du groupe, est depuis le 1er septembre à la co-direction du département.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 13h58.